



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 11 mai 2023 -

Délibération n°3.2.11/05/2023

relative aux critères d'obtention du statut de sportif de haut niveau
sur liste complémentaire pour l'année 2023/2024

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du
7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

**Article unique : Adoption des critères d'obtention du statut de sportif de haut niveau sur liste
complémentaire pour l'année 2023/2024**

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 18
Membres représentés : 2
Nombre de votants : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 20

**La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après
en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les critères
d'obtention du statut de sportif de haut niveau sur liste complémentaire pour l'année 2023/2024,
tels que présentés en séance et décrits en annexe.**

Chambéry, le 6 juin 2023

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : **13 JUIN 2023**

Transmise au recteur le : **13 JUIN 2023**

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.



Critères d'admission sur **Liste B (liste complémentaire)** des étudiants sportifs de haut niveau à l'Université Savoie Mont-Blanc Année universitaire **2023-2024**

Il existe, à l'Université Savoie Mont-Blanc, deux listes de sportifs de haut niveau :



La liste A (liste principale) : elle rassemble tous les sportifs suivants :

- Sportifs sur liste ministérielle « SHN ».
- Sportifs sur liste ministérielle « collectifs nationaux ».
- Sportifs sur liste ministérielle « espoirs ».
- Sportifs membres d'une structure labélisée du Projet de Performance Fédéral.
- Sportif appartenant à un centre de formation d'un club professionnel et bénéficiant d'une convention de formation. (cf. article L211-5 du code du sport)



La liste B (liste complémentaire) : elle rassemble tous les sportifs ayant de fortes contraintes d'entraînement et compétition et répondant aux critères d'admission détaillés dans ce document, par discipline sportive.

Chacune de ces 2 listes renvoie à des droits et des devoirs spécifiques, détaillés dans le contrat SHN.

Ce présent document définit les critères d'admission sur **liste B (liste complémentaire)**, par discipline sportive.

Ces critères doivent être justifiés :

- pour l'année scolaire ou universitaire 2022-2023 pour les sports individuels.
- pour l'année universitaire 2023-2024 pour les sports collectifs.

1. SPORTS COLLECTIFS

En sport collectif, sera considéré comme « titulaire », le sportif inscrit sur les feuilles de matches et pour lequel le club attestera la possibilité d'avoir un temps de jeu réel avec l'équipe.

• Basket-ball masculin

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en Nationale 1 ou Espoir pro.

• Basket-ball féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en Nationale 1.

• Football Américain

Être titulaire d'une équipe évoluant en élite (D1).

• Football féminin

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en D2 ou U19 national.



Etude au cas par cas pour des joueuses d'équipe réserve des niveaux cités ci-dessus, ou membres du groupe d'entraînement, après avis de la ligue en concertation avec ses clubs.

- **Football masculin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en National 2 ou U19 national.

Etude au cas par cas pour des joueurs d'équipe de N3 ou d'équipe réserve des niveaux cités ci-dessus, ou membre du groupe d'entraînement, après avis de la ligue AURA.

- **Futsal**

Être titulaire d'une équipe évoluant en D1 (FFF)

- **Hand-ball masculin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en Nationale 1.

- **Hand-ball féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en Nationale 1.

- **Hockey sur glace masculin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en ligue Magnus ou D1.

- **Hockey sur glace féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant en ligue Elite.

- **Hockey subaquatique masculin et féminin**

Être sélectionné en équipe nationale.

- **Roller Hockey masculin et féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant en ligue Élite.

- **Rugby féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en Elite 2 "Armelle Auclair".

- **Rugby masculin**

Être titulaire d'une équipe évoluant à minima en nationale. Être membre d'un centre de formation d'un club professionnel

- **Volley Ball masculin et féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant en à minima en Ligue B (masculin) ou Élite.

- **Beach Volley masculin et féminin**

Évoluer dans les 10 premiers nationaux juniors et les 30 meilleurs nationaux au classement individuel national.

- **Water-polo masculin et féminin**

Être titulaire d'une équipe évoluant en championnat élite ou en championnat national 1.

2. SPORTS INDIVIDUELS

• Athlétisme :

-Stade : Satisfaire aux niveaux de performance présentés ci-après :

CAF	JUF	ESF	SEF	EPREUVES	CAM	JUM	ESM	SEM
7''80	7''75	7''70	7''65	60 m salle	7''05	7''00	6''90	6''85
12''35	12''30	12''15	12''05	100m	11''10	10''95	10''90	10''70
25''50	25''30	24''75	24''60	200 m / 200m salle	22''60	22''25	22''10	21''65
59''00	58''30	57''00	56''00	400 m / 400m salle	51''00	49''80	49''50	48''10
2'19''00	2'17''00	2'15''50	2'12''50	800m / 800m salle	1'57''00	1'54''50	1'53''50	1'51''00
4'51''00	4'48''00	4'45''00	4'33''00	1500m / 1500m salle	4'06''50	3'57''00	3'54''00	3'48''00
10'40''00	10'35''00	10'10''00	10'00''00	3000m / 3000m salle	9'02''00	8'45''00	8'30''00	8'30''00
—	—	17'55''00	17'45''00	5000m	—	15'25''00	15'05''00	14'37''00
8''80	8''95	8''90	8''80	60 m Haies salle	8''10	8''20	8''25	8''15
14''60	14''80	14''70	14''50	100m haies	—	—	—	—
—	—	—	—	110m haies	14''65	14''80	14''90	14''55
66''00	65''00	64''70	62''50	400m haies	57''00	56''00	55''00	53''20
7'35''00	7'28''00	—	—	2000m Steeple	6'23''00	—	—	—
—	—	11'15''00	11'00''00	3000m Steeple	—	9'40''00	9'27''00	9'08''00
1m63	1m65	1m67	1m70	Hauteur / Hauteur salle	1m92	1m95	2m03	2m05
3m25	3m35	3m65	3m80	Perche / Perche salle	4m35	4m50	4m90	5m10
5m55	5m65	5m70	5m85	Longueur / Longueur salle	6m75	6m90	7m05	7m25
11m50	11m65	12m05	12m45	Triple Saut / Triple saut salle	13m90	14m40	14m60	15m05
12m50	11m00	11m90	12m80	Poids / Poids salle	14m20	13m60	13m80	14m90
33m50	37m00	38m00	45m00	Disque	43m00	44m00	45m00	48m00
46m50	42m00	47m00	53m00	Marteau	49m00	46m00	48m00	53m00
36m00	36m00	39m00	43m50	Javelot	51m00	52m50	56m00	63m00
15'50''00	15'30''00	15'00''00	14'30''00	3000m Marche / 3000m Marche salle	—	—	—	—
28'00''00	—	—	—	5000m Marche / 5000m Marche salle	25'30''00	25'00''00	24'00''00	23'00''00
—	58'00''00	—	—	10000m Marche	—	53'00''00	—	—
—	—	2'01''00	1'58''00	20km marche	—	—	1'55''00	1'42''00
3250 pt	3350 pt	3500 pt	3750 pt	penthalon salle	—	—	—	—
4500 pt	4650 pt	4700 pt	5000 pt	heptathlon / heptathlon salle	4350 pt	4700 pt	5000 pt	5200 pt
—	—	—	—	décathlon	6000 pt	6500 pt	6800 pt	7000 pt



- *hors stade* : Satisfaire aux niveaux de performance ou classements ci-après :

Spécialité	Espoir – senior H	Junior H	Spécialité	Espoir - senior F	Junior F
10km	31'00	32'00	10km	37'00	38'00
Semi-marathon	1h10'00	1h15''00	Semi-marathon	1h25'00	1h27'00
Marathon	2h40'00		Marathon	2h55'00	
Course en montagne	5 premiers des championnats de France	5 premiers des championnats de France	Course en montagne	5 premières des championnats de France	5 premières des championnats de France
Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Kilomètre Vertical	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail court	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France	Trail long	3 premiers des championnats de France	3 premiers des championnats de France
Trail	Espoirs ≥ 750 Seniors ≥ 800 points ITRA	≥ 750 points ITRA	Trail	Espoirs ≥ 650 Seniors ≥ 700 points ITRA	≥ 650 points ITRA

• Aviron

- Femmes :

En junior (J18) être dans les 18 premières au championnat de France bateaux courts. En senior, être dans les 12 premières au championnat de France bateaux courts. - Hommes :

En junior (J18) être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts. En senior, être dans les 18 premiers au championnat de France bateaux courts.

- Catégories concernées :

Ces résultats doivent être obtenus dans les catégories olympiques :

Skiff = 1x (Homme et femme)

Deux sans barreur = 2- (Homme et femme)

Skiff poids léger = 1xPL (Homme et femme)

• Badminton

Être classé a minima N2 avec une moyenne supérieure à 1500 points. Ceci soit en simple, soit en double, soit en double mixte.

• Course d'orientation

- A pied : Être parmi les 20 meilleurs de sa catégorie d'âge au classement général de la coupe de France pédestre.

• Cyclisme

Filière cyclisme traditionnel

- sur route

Courir en 1re catégorie dans l'effectif déclaré d'une équipe N1 ou d'une équipe N2.

Pour les juniors, être classé dans les 30 premiers en homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) ou sélection aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.



- Cyclo cross

Etre classé dans les 40 premiers en homme et femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) dans sa catégorie d'âge ou sélection aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

Filière piste

- Cyclisme sur piste

Top 30 homme et top 15 femme (sur une épreuve des championnats de France ou sur une épreuve de coupe de monde) dans sa catégorie d'âge ou sélection aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

Filière VTT

-*VTT Cross-country* : Top 40 homme et top 30 femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) dans sa catégorie d'âge ou sélection aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

-*VTT Descente / VTT Enduro* : Top 25 homme et top 10 femme (classement général de la coupe de France ou championnats de France) dans sa catégorie d'âge ou sélection aux championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

Filière BMX Race :

- *BMX race* : Top 16 homme et femme (demi-finale) des championnats de France dans sa catégorie d'âge ou participation aux quarts de final des championnats d'Europe ou aux championnats du monde.

Filière Cyclisme Urbain (BMX Free Style ; Trial et VTT XCE) :

-*VTT Trial* : être classé « Expert » ou « Elite » chez les hommes et « Dame » chez les femmes ou top 25 homme et top 10 femme sur une manche de coupe du Monde.

-*VTT XCE* : Top 8 du classement général de la coupe de France ou championnats de France homme et femme ou top 10 homme et femme d'une manche de coupe du monde ou sélection aux championnats d'Europe ou du Monde.

-*BMX Free Style* : Top 15 homme et top 5 femme du classement général de la coupe de France ou championnats de France ou top 50 homme et top 20 femme d'une manche de coupe du Monde ou sélection aux championnats du Monde.

• Escalade

Au classement national permanent de la FFME, être classé :

Pour les garçons parmi les 30 meilleurs seniors, et 10 meilleurs jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleurs en vitesse.

Pour les filles, parmi 20 meilleures seniors, 8 meilleures jeunes en difficulté ou en bloc, les 5 meilleures en vitesse.

• Escrime

Être parmi les 40 meilleurs français en senior, les 30 meilleurs en junior.

• Equitation

Évoluer a minima au niveau amateur élite sur les disciplines suivantes : Concours complet, dressage, saut d'obstacles, endurance, voltige équestre.

• Golf

Être parmi les 200 meilleurs hommes ou les 135 meilleures femmes au classement mérite national amateur.

• Gymnastique

- Gymnastique Artistique Masculine et Gymnastique Artistique Féminine

Equipe : Top 12 / Nationale A1 et A2.

Individuel(le) : Elite / Nationale A si total de points supérieur à 46 points pour les filles et à 70 points pour les garçons.



- Gymnastique Rythmique

Equipe : Elite / Nationale 1 et 2

Individuel : Elite / Nationale A

- Gymnastique Acrobatique

Equipe : Nationale 1

Individuel : Elite / Nationale A

- Gymnastique Aérobie

Elite / Nationale A

- Tumbling

Elite / Nationale si total de points supérieur à 54 points pour les filles et à 56 points pour les garçons. - Trampoline

Elite / Nationale si total de points supérieur à 86 points pour les filles et à 88 points pour les garçons en qualification ou si total de points supérieur à 46 points pour les filles et à 49 points pour les garçons, en finale sèche.

• Judo

Participer au championnat de France 1ère Division Juniors ou Seniors

Ju-Jitsu :

Etre dans les 3 premiers du classement national ou membre de l'équipe de France.

• Karaté

Être dans le Top 5 championnats de France de combat.

• Kayak

- Slalom (olympique) / Course en ligne (olympique) / Descente / Kayak-polo / Marathon :

Etre a minima athlète en N1

• Natation

- Natation sportive

Avoir réalisé les minimas suivants :

Grand bassin*

	50Fr	100Fr	200Fr	400Fr	800Fr	1500Fr	50 Bk	100 Bk	200 Bk	50 Br	100 Br	200 Br	50 Bu	100 Bu	200 Bu	200Me	400Me
Homme	24.26	54.43	1:58.36	4:15.36	8:44.63	16:50.72	27.89	1:00.27	2:09.87	30.65	1:07.21	2:27.38	26.02	57.81	2:09.39	2:12.28	4:42.95
Femme	27.53	1:00.42	2:11.10	4:36.60	9:25.56	17:53.92	31.40	1:07.44	2:23.95	34.20	1:14.67	2:41.42	28.34	1:04.56	2:21.34	2:26.34	5:11.48

Petit bassin*

	50Fr	100Fr	200Fr	400Fr	800Fr	1500Fr	50 Bk	100 Bk	200 Bk	50 Br	100 Br	200 Br	50 Bu	100 Bu	200 Bu	200Me	400Me
Homme	23.50	52.14	1:55.30	4:06.29	8:34.54	16:24.08	25.78	56.76	2:02.57	29.30	1:04.52	2:19.80	25.29	56.20	2:05.97	2:07.21	4:33.27
Femme	26.96	59.07	2:08.54	4:32.13	9:16.22	17:47.22	29.78	1:03.85	2:18.35	33.41	1:12.36	2:36.15	28.29	1:03.36	2:18.79	2:21.40	5:01.07

* Fr = Nage Libre ; Bk = Dos ; Br = Brasse ; Bu = Papillon ; Me = 4 nages

- Natation artistique

Sénior : être qualifiée aux championnats de France été sénior / toute catégorie

Junior : être qualifiée aux championnats de France hiver Junior ou être qualifiée aux championnats de France été Nationale 1 Junior.



- Ski

- Ski Alpin

Avoir moins de 75 points FIS pour les garçons

Avoir moins de 90 points FIS pour les filles

- Snowboard

Slalom Géant Parallèle : avoir plus de 100 points FIS

Boarder Cross : avoir plus de 100 points FIS

Half Pipe : avoir au moins 20 points FIS

Slope Style : avoir au moins 20 points FIS

Big Air : avoir au moins 80 points FIS

- Ski Freestyle

Skicross : avoir plus de 50 points

Half-pipe : avoir au moins 20 points FIS

Slope Style : avoir au moins 20 points FIS

Bosses : avoir plus de 80 points FIS

- Saut à ski et combiné nordique

Etre dans les 10 premiers français de sa catégorie d'âge

- Ski de fond

Age dans l'année de l'inscription	Points FFS filles	Points FFS garçons
18 ans et moins	140	110
19 ans	130	100
20 ans	100	90
21 ans	90	80
22 ans	80	70
23 ans et plus	70	60

- Biathlon

Catégorie	Age	Points FFS biathlon Garçons	Points FFS biathlon Filles
Jeunes (U19.1)	17/18	150	160
Jeunes (U19.2)	18/19	120	130
Juniors (U21.1)	19/20	95	100
Juniors (U21.2)	20/21	80	90
Senior	21 et plus	60	70



• Ski alpinisme

Être classé aux championnats de France en individuel, Vertical Race, Sprint :

- Dans le top 15 junior (U20) homme et top 10 (U20) femme
- Dans le top 15 espoir (U23) homme et top 10 (U23) femme
- Dans le top 20 senior homme et le top 15 senior femme

• Squash

U17, U19, Senior : Etre classé en 1ere série nationale.

• Tennis

Avoir un classement en 2^e série négative (0).

• Tennis de table

Avoir à minima 2000 points pour les garçons et 1700 points en filles.

• Triathlon

Être classé aux championnats de France d'au moins une des disciplines ci-dessous parmi :

- *Sprint* : les 40 meilleurs senior hommes, les 30 meilleurs senior femmes, les 30 meilleurs U23 garçons, les 20 meilleurs U23 filles, les 15 meilleurs U18 garçons, les 10 meilleures U18 filles.
- *Longue Distance* : les 30 meilleurs français hommes, les 20 meilleurs françaises femmes
- *Duathlon courte distance* : les 30 meilleurs en senior, les 15 meilleurs U20
- *Aquathlon* : les 20 meilleurs en senior, les 15 meilleurs U20 garçons et filles

Être classé sur l'une des 5 étapes des championnats de France des clubs de 1^{ère} Division (Grand prix de Triathlon) parmi les 30 premiers français chez les hommes et les 25 premières françaises chez les femmes

• Twirling bâton

Être international en individuel ou collectivement, ou être dans le top 5 français en individuel.

3. AUTRES SPORTS

Si vous pratiquez une discipline sportive autre que celles présentées ci-dessus, les demandes seront étudiées au cas par cas à partir du moment où vous répondez aux trois critères ci-dessous :

- Avis favorable du CTS ou CTN obligatoire ;
- Avoir fait un podium aux Championnats de France, coupe de France, ou être membre d'une équipe de France ;
- présenter de fortes contraintes d'entraînement et de compétitions.



Il vous faut donc fournir en début d'année universitaire les justificatifs et éléments nécessaires au regard de ces trois critères. Votre demande sera ensuite étudiée et la commission statuera sur celle-ci début septembre.